

# RAPPORT

## Vérification de Mise en Service

Pour les **engins de chantier** à conducteur porté utilisés en **levage de charge**.

Vérification effectuée conformément aux prescriptions de l'arrêté du 1er mars 2004

- Matériel **neuf** marqué CE dans la (ou les) configuration (s) **validée(s)** par le constructeur
- Matériel **neuf** marqué CE dans la (ou les) configuration(s) autre(s) que validée(s) par le constructeur
  - Matériel d'**Occasion** déjà utilisé hors de l'Union Européenne
  - Matériel d'**Occasion** ayant subi une modification dans la (ou les) configuration(s) **autre(s) que validée(s)** par le constructeur
- Matériel d'**Occasion** ayant subi une **intervention majeure\*** sur les organes structurels et/ou de sécurité de l'engin.

*\* On entend par majeure une modification des caractéristiques mécaniques des éléments montés sur l'engin et touchant l'aspect de la sécurité pour le levage de charge (exemple: Soudure sur la flèche, flèche déport, soudure sur les stabilisateurs, modification sur le châssis, montages de valves de sécurité non CAT, ....)*

MARQUE : CAT	COPIE PLAQUE CONSTRUCTEUR
TYPE DE MATERIEL : pelle sur chaines	MARQUE : CAT
MODELE : 320GC	TYPE DE MATERIEL : pelle sur chaines
N° SERIE : 0JGY50009	MODELE : 320GC
N° PARC :	N° SERIE : 0JGY50009
DATE DE PREMIERE MISE EN SERVICE :	ANNEE : 2025
N° OR : MB56690	Nombre d'heures compteur lu : 11

**Article R4323-24 à 27 du Code du Travail :**

Les vérifications sont effectuées par des personnes **qualifiées** appartenant ou non à l'établissement dont la liste est tenue à disposition de l'inspecteur du travail, du contrôleur du travail, des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale ainsi que de l'organisme professionnel d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.